



Syndicat de la Fédération des Industries du Livre du Papier et de la Communication de Vitrolles

Maison des Syndicats, 13127 Vitrolles Tél / 04.42.79 37 98

Communiqué important !!

Voilà de longs mois qu'à Vitrolles (M.O.P) nous faisons face à un conflit social d'une ampleur jamais connue dans la profession. Au milieu des attaques discriminatoires qui ont visé plusieurs de nos élus et nos appartenances syndicales, nous subissons également la pression d'une procédure collective dure à vivre: le redressement judiciaire.

Nous nous battons de manière acharnée afin que notre entreprise, qui existe depuis 1981, puisse continuer à vivre en sauvegardant le maximum d'emplois. Nous espérons également que la profession va se mobiliser de manière massive afin de trouver une issue favorable à ce conflit social débuté il y a plus d'un an. Les bruits qui courent, diffusés par des personnes dont on ignore la motivation, opposent de simples « négociations d'organisations de travail » et mettent en cause le collège actuel en expliquant que celui-ci ne voudrait pas faire les quelques efforts demandés. Nous rappelons que les accusations et procédures qu'ont subies les anciens élus et d'autres mandatés ont été soit abandonnées par la direction soit rejetées par l'inspection du travail et le ministère du travail, pourtant pas réputé clément envers les militants de notre CGT. Nous avons également accepté que l'ancien collège remette sa démission afin d'organiser de nouvelles élections professionnelles conformément à l'accord passé entre Riccobono et les secrétaires nationaux, accord qui n'a jamais été respecté par Riccobono qui stipulait également la pérennité de notre entreprise dans le temps : on voit quelques mois après ou nous en sommes aujourd'hui !!

Fidèles à nos convictions, nous n'avons pas eu la crainte de nous confronter à la confiance de nos militants. Les résultats de ces élections qui se sont déroulées au mois de Mai 2017 et organisées par la direction ont été clairs, sans équivoque et validés par deux huissiers spécialisés. Tous les anciens élus ont été réélus avec 85% à 93% des suffrages exprimés avec un taux de participation supérieur à 95% et tout cela dans le contexte difficile du redressement judiciaire et des attaques sur les salariés.

Maintenant que notre représentativité ne peut plus faire débat, nous allons tenter de vous expliquer ce que nous vivons dans nos « négociations d'organisation de travail » depuis notre passage en redressement judiciaire en Janvier 2017. Nous avons proposé trois hypothèses d'organisation de travail qui répondaient aux exigences du cabinet du tribunal et des prévisions du chiffre d'affaire faites par celui-ci. Ces travaux ont occasionné des dizaines d'heures de travail entre la délégation unique du personnel, l'administrateur judiciaire et le cabinet du tribunal et à chaque fois Riccobono a répondu en faisant chuter volontairement le chiffre d'affaire prévisionnel soit en laissant partir des titres (De Telegraaf présent à M.O.P depuis 15 ans, le HNB partis à la Provence sans s'aligner sur les offres comme habituellement sachant que ces titres n'occasionnaient aucun coûts productifs supplémentaires ou encore Investir et La Croix prétextant des changements de format) soit en réaffectant une partie du chiffre d'affaire de nos titres dans d'autres entités du groupe (Paris Turf). Riccobono mène une véritable vendetta contre les militants de cette entreprise et fait tout pour organiser les conditions qui lui permettront de justifier une casse sociale massive.

Nous avons donc dû malgré le fait de dénoncer ces manœuvres, adapter nos propositions afin de les faire valider par le tribunal et nous l'avons fait trois fois en huit mois. Pour vous donner un ordre d'idée, notre dernière proposition propose une baisse hebdomadaire d'une cinquantaine de services soit environ l'équivalent de 13 temps plein supprimés sur l'année !!!

Riccobono s'est contenté lui de faire deux propositions indécentes que nous allons vous détailler :

-La première avec le départ de nos 7 plus gros clients vers d'autres entités du groupe (nous ne comprenons pas la logique pour une entreprise en redressement judiciaire qui a besoin de chiffre d'affaire supplémentaire... donc la solution est d'en enlever encore ?!). Sur le plan social c'est 19 titulaires licenciés et 27 intérimaires sur le carreau (dont la majorité l'est depuis plus de 10 ans).

-La deuxième, qui est d'ailleurs la proposition en cours, on garde tous nos titres, on met en place l'annualisation du temps de travail dans la profession (loi El Khomry), avec également la remise à plat de **tous** les accords d'entreprise, plus de prime annuelle (1 mois de salaire) avec laquelle, nous étions déjà dans la fourchette basse des rémunérations de la PQN, les congés d'été en octobre et en mai pour ne plus avoir recours aux intérimaires et en bonus, les

intérimaires actuellement présents, qui perdront leurs emplois, doivent signer un protocole d'accord sur lequel il renoncent à défendre leurs droits auprès des prud'hommes sinon il ne proposera aucun plan et demandera la liquidation (c'est illégal en plus d'être inhumain...). Les deux propositions ont pour conséquence une casse sociale d'environ 50% des effectifs. Et petit bonus que les militants attachés aux valeurs de la CGT apprécieront, les licenciements des titulaires sont concentrés sur la catégorie des salariés qui comprend une majorité d'élus et de mandatés de notre syndicat FILPAC-CGT.

Dans le même ordre d'idée nous rappelons la situation de David Dugué salarié de M.O.P depuis 1992 et administrateur confédéral qui n'est plus rémunéré depuis 8 mois !!! Lors de l'audience prud'homale en référé (au vu de l'urgence de la situation) d'il y a quelques semaines, les avocats représentant la direction de M.O.P ont qualifiés les 13 années d'implication fédérale et confédérale de David comme étant un « emploi fictif » !!!

Voilà donc ce qu'endurent les militants CGT de Vitrolles et que nous devrions accepter en sacrifiant nos convictions syndicales...Voilà les « négociations d'organisation de travail » que nous subissons !!! Que feriez-vous à notre place ? Comment se fait-il que pratiquement personne ne bouge voyant cette situation qui devrait indigner et déclencher une mobilisation massive des militants de la CGT. Nous rappelons qu'un accord avait été signé sur la pérennité de M.O.P et des secrétaires nationaux étaient venus nous expliquer que les 14 plus anciens intérimaires seraient épargnés et qu'il n'y aurait pas de mouvement de titres sans négociation. Or Riccobono vide notre entreprise de sa charge de travail (Investir/L'opinion etc) sans que personne ne réagisse, il met en péril la continuité de l'activité et aussi celle de l'ARM rattachée à notre imprimerie et s'en prend à des militants de la CGT. On veut nous faire passer pour irresponsables à Vitrolles mais depuis le début de l'année et malgré ce que nous subissons et nous vous décrivons, il n'y a pas eu un seul mouvement de notre part ou autres blocages.

Outre la problématique de la solidarité et de la construction d'une action commune qui nous paraît indispensable pour trouver une issue favorable à ce dossier, les malversations de Riccobono vont finir par mettre en danger tout le groupe et ses imprimeries ainsi que leurs salariés. En effet, afin de nous contraindre à une casse sociale massive comme évoqué précédemment, Riccobono nous vide de notre chiffre d'affaire de certains clients en le réaffectant à d'autres imprimeries (Exemple : le Paris Turf a vu sa dotation à M.O.P diminuée de 50% ; le prétexte? une concurrence de la Provence...pour un titre de PQN ?!. Sauf qu'en approfondissant un peu, le cabinet du tribunal s'est rendu compte que la dotation du Paris Turf avait peu variée dans le groupe contrairement aux affirmations de Riccobono (Faux rapports prévisionnels) et qu'en fait la partie perdue par M.O.P a été reversée à P.O.P !!! Nous imaginons bien l'implication de Camille Hoarau, chef de centre à P.O.P et viré de M.O.P par l'administrateur judiciaire du tribunal qui jugeait ses méthodes « inadaptées et responsable de la situation actuelle de conflit de l'entreprise » qui essaye de régler ses comptes à distance avec nous. En plein contexte de crise, on voudrait nous faire croire que sans volume ni éditions supplémentaires le Paris Turf facturerait soudainement 40% de chiffre d'affaire supplémentaire de plus à P.O.P. De qui se moque-t-on ?? Ces manipulations et flux anormaux sont nombreux, actés par des rapports des experts du tribunal et vont finir par voir l'administrateur excédé par le comportement de Riccobono, qui ne cesse de tout faire pour nous envoyer dans le mur, lancer une procédure d'extension du redressement judiciaire sur l'ensemble du groupe.

Il serait temps pour tout le monde de réagir et de mettre fin à la folie destructrice de Riccobono qui veut régler ses comptes car il n'a pas réussi à se débarrasser des salariés qui le dérangent et qu'il n'a pas pu mettre les élus qu'il souhaitait dans son entreprise. C'est une remise en cause du paritarisme que nous avons toujours défendu à la CGT. Nous espérons que ces agissements, qui sont à l'opposé des valeurs et des convictions de notre syndicat, ne resteront pas sans réaction des militants de la profession.

Nous allons nous battre jusqu'au bout, et bien évidemment nous n'accepterons pas ce plan misérable et haineux de casse sociale. Cette lutte que nous espérons enfin commune, conduira nous le souhaitons tous, à la survie de l'entreprise et des militants qui s'y trouvent. Si nous combattons seuls, nous finirons peut être par mourir mais ce sera sans regret car si de tels agissements et une telle situation sociale ne font pas réagir les camarades, c'est que nous nous serons trompés sur les valeurs de solidarité et de lutte que nous pensions partager en commun.

Nous appelons donc tous les militants à se mobiliser massivement pour faire cesser ce drame social qui dure depuis plus d'un an. Nous sommes à la disposition et demandeurs de rencontrer tous les camarades et militants des autres centres Riccobono ainsi que du reste de la profession pour expliquer notre situation et trouver un plan d'action commun afin de mettre fin définitivement à ce conflit.